



Pressions humaines sur les colonies de sternes et réponses apportées

Brigitte CARNOT & Paskall LE DŒUFF

Bretagne Vivante



Le constat

Le développement de la plaisance

Si les précurseurs de la navigation de plaisance à la voile apparaissent vers 1950, elle prend vraiment de l'ampleur à partir des années 1970. Les îles qui, jusque là, étaient en majorité des lieux de tranquillité pour les oiseaux se voient de plus en plus envahies par l'homme. Déjà dans les années 1960, J. Baudouin-Bodin écrivait à propos de l'eider à duvet sur les îlots de la baie de La Baule en Loire-Atlantique : « ces îlots étant maintenant très fréquentés par les bateaux de plaisance, il y a de moins en moins de chance d'y trouver des nidifications » (Baudouin-Bodin, 1964).

Ces trente dernières années, les bateaux à moteur, vedettes, pneumatiques et semi-rigides arrivent sur le marché et la fréquentation des îles augmente de plus belle (Fortin, 2005). Aujourd'hui l'utilisation du GPS facilite la navigation et l'accès sur les îles n'a presque plus de secret pour les plaisanciers.

Par exemple, en 2000, la région Bretagne disposait de 164 installations pour une capacité totale d'accueil de 33 212 bateaux de plaisance, soit environ 20 % de la capacité de France métropolitaine (INSEE, 2008). Au 31 août 2006, environ 198 000 bateaux (voiliers et navires à moteurs, toutes tailles confondues) avaient été immatriculés en Bretagne, soit plus de 20 % des immatriculations en France métropolitaine (INSEE, 2008). Ainsi, pour illustrer ces données, un dimanche de juin 2006, autour de l'île aux

Moutons, de 12h à 14h, 180 bateaux ancrés avaient été comptés (G. Quemmerais-Amice, comm. pers.).

L'île aux Moutons est à huit milles de la côte la plus proche. Elle fait partie de l'ensemble de l'archipel des Glénan, bien qu'elle se situe à mi-chemin de la côte et des îles principales de l'archipel. C'est l'un des premiers sites bretons, en termes d'effectif pour la reproduction des sternes. Le débarquement sur l'île est autorisé et facilité par la présence d'une cale [1].

Le public qui débarque sur l'île est pour partie constitué des habitués connaissant la réserve et qui viennent, chaque année, suivre l'évolution de la reproduction des sternes. L'autre partie du public est composée de plaisanciers qui ne savent pas

Bretagne Vivante



[1] Fréquentation touristique intense en plein été sur l'île aux Moutons.



Bretagne Vivante

[2] Île de la Colombière à marée basse.



H. Romé

[3] Pratique du kayak à proximité de l'île aux Dames.

que l'île est occupée par des oiseaux et n'ont aucune connaissance des enjeux de conservation des sternes.

Par exemple, durant la saison 2008, des baigneuses ont été observées en train de nager auprès de sternes juvéniles qu'elles tentaient d'amener vers une vedette ancrée à proximité pour les photographier !

La pêche à pied

Lors des grandes marées, les îles proches de la côte subissent une affluence encore plus importante. L'île de la Colombière, accessible à pied à marée basse lors des périodes de fort coefficient, est l'un des sites du programme LIFE les plus vulnérables [2].

Les autres activités nautiques

La pratique du kayak, qui allie sport, balade et nature, se démocratise. Les pratiquants pensent, à tort, qu'ils ne dérangent pas les oiseaux, en tout cas bien moins que les bateaux à moteur. Or ce n'est pas le bruit ou la vitesse qui dérangent le plus les oiseaux mais l'effet de surprise, qui représente le danger. Approcher silencieusement et bas sur l'eau, tel un prédateur, provoque des envols de panique, laissant les œufs ou les poussins exposés au soleil ou à de réels prédateurs, comme les goélands (Le Nevé, 2005). À l'opposé, les scooters de mer bruyants et très rapides peuvent également créer la surprise et provoquer des envols. Par leur faible tirant d'eau, ces engins accostent facilement sur les îles [3].

Les survols

Certains avions ou hélicoptères volant à faible altitude au-dessus des zones de nidification provoquent inévitablement des envols. Les sternes sont plus ou moins sensibles à la distance du survol, le seuil de tolérance peut varier suivant le stade de reproduction et les conditions météorologiques.

Au début du mois de mai 2007, en période d'installation des sternes, l'hélicoptère de la sécurité civile a effectué des exercices sur Penneq Ern (îlot situé à proximité de l'île aux Moutons), et a survolé à plusieurs reprises les zones de nidification, provoquant alors de multiples envols. Contactée par Bretagne Vivante, la préfecture a assuré qu'elle demanderait un avis avant les prochains exercices.

Intensité de la pression

Fréquentation des plaisanciers sur l'île aux Moutons

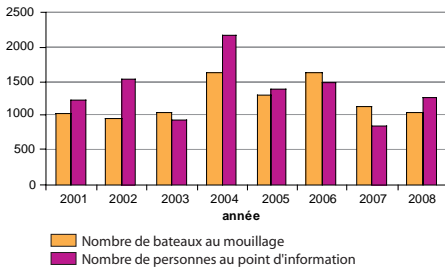
De 2001 à 2008, 1 000 à 1 600 bateaux par an ont fait escale sur l'île aux Moutons durant la période de nidification des sternes, du 1^{er} mai au 15 août. En moyenne, 1 350 personnes par an se sont rendues au point d'information ou ont été abordées par le gardien, et ont reçu une information sur le programme LIFE Dougall et sur la protection des sternes [4].

Chaque jour le gardien remplit une fiche, permettant ensuite de faire une synthèse sur la fréquentation humaine et le dérangement de la colonie.

Ces fiches, mises en place en 1995, ont été remaniées en 2005 et sont plus détaillées. Cependant, les observations ne sont pas réalisées dans le cadre d'un protocole précis : il n'existe pas de typologie établie pour la description des différents phénomènes observés, ni d'objectifs définis afin d'orienter le questionnement (Fortin, 2005).

Interventions à proximité de l'île aux Dames et de la Colombière

Ces deux îles sont interdites au public et ont donc un mode de surveillance diffé-

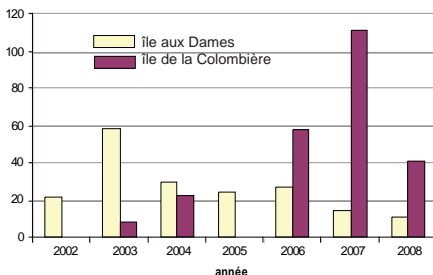


[4] Fréquentation sur l'île aux Moutons (sources : Observatoire des sternes, 2001-2008).

rent de celui de l'île aux Moutons. Un périmètre interdit de 80 m pour l'île aux Dames et de 100 m pour l'île de la Colombière est balisé par des bouées jaunes [5].

Les gardiens font le suivi de la colonie en bateau ou postés sur un rocher à proximité de la réserve, et peuvent intervenir auprès des usagers de la mer en limite d'infraction. Une intervention a lieu lorsque le gardien estime qu'il y a risque de dérangement. N'ayant pas de méthode d'enregistrement standardisée, le gardien reste seul juge du risque de dérangement et interpelle les plaisanciers plus ou moins loin de la limite marquée par les bouées, ce qui donne parfois des chiffres surprenants, en particulier sur le site de la Colombière. En 2002 et 2005, aucun chiffre sur le nombre des interventions sur ce site n'est noté dans les rapports de l'Observatoire des sternes [6]. Celui noté en 2008 est « incomplet », la surveillance s'étant arrêtée en juin du fait de la désertion du site par les sternes dérangées par le renard et par le faucon pèlerin. De 2003 à 2007, les chiffres sont croissants, d'une dizaine d'interventions en 2003 à 111 en 2007.

Au contraire, à l'île aux Dames, le nombre d'interventions dans la même période



[6] Nombre d'interventions à l'île aux Dames et à la Colombière (sources : Observatoire des sternes, 2002-2008).



H. Rommé

[5] Bouée de signalisation de l'interdiction d'approcher autour de l'île aux Dames.

passé de soixante interventions à une dizaine, avec une diminution régulière. Est-ce pour ce lieu le résultat de la persévérance de la surveillance et de la prévention ?

Aujourd'hui, il apparaît nécessaire de standardiser la prise de données sur la fréquentation des sites, comme cela a déjà été mis en place pour suivre le déroulement de la reproduction. Cela passe par de nouvelles fiches de terrain plus explicites, avec un questionnaire précis et fermé, accompagné d'une notice explicative. Cela permettrait de niveler l'hétérogénéité de qualification entre les observateurs et d'obtenir des données intégrables à la base de données « sternes » et exploitables de façon statistique (Fortin, 2007).

Mesures pour limiter l'impact

Les mesures destinées à limiter l'impact peuvent être classées en deux catégories selon la nature du message et le public visé. Ainsi, nous pouvons distinguer les moyens mis en œuvre qui nécessitent la présence d'un médiateur et les moyens qui s'en affranchissent.

Mesures nécessitant la présence d'un médiateur ou d'un animateur

Les gardiens sur site

Il s'agit là d'être au contact direct des usagers du littoral proche des sites du programme. Ces mesures s'appuient sur un gardiennage quotidien durant toute la période de présence des sternes.

Aux Açores, les dérangements humains ont causé la désertion de plusieurs colonies dans les années 1990. Aujourd'hui, seules quelques colonies sur l'île de Graciosa sont constamment protégées par la présence de gardiens (Monteiro *et al.*, 1996). En Irlande et au Royaume-Uni, la présence continue de gardiens et de panneaux informatifs contrôle les dérangements humains (Avery *et al.*, 1995 ; Casey *et al.*, 1995).

L'île aux Moutons présente un caractère particulier étant donné sa superficie importante, environ 3 ha, et son accessibilité pour les plaisanciers. La présence d'un gardien de début mai au 15 août permet de montrer au public les actions menées pour la protection des colonies de sternes en Bretagne. Cette présence est très importante car, en plus d'assurer une tranquillité effective des sternes, elle permet d'être en relation directe avec les plaisanciers et de donner des informations claires et précises pour non seulement veiller à ne pas déranger les oiseaux durant leur nidification, mais également de donner la possibilité d'observer les oiseaux à distance raisonnable grâce aux longues-vues mises à disposition. Cette mission de médiation est primordiale pour apporter au public des connaissances simples permettant de mieux appréhender les interdits et ainsi désamorcer d'éventuels conflits.

À l'île de la Colombière et à l'île aux Dames, la surveillance se faisant en bateau ou posté sur un rocher, la démarche est un peu différente. Les gardiens interviennent systématiquement auprès des plaisanciers qui naviguent trop près de la limite autorisée. En les abordant, le contact est souvent établi par une phrase : « *Bonjour, nous sommes les gardiens de la réserve ornithologique, vous connaissez ?* ». Selon la réaction des personnes et le type de leur embarcation (kayak, dériveur, pneumatique...), le gardien se met à couple et coupe les gaz de façon à pouvoir échanger avec les personnes. Les visiteurs disposés à en savoir plus sont invités à observer les espèces, ils reçoivent une information complémentaire sur les sternes et les mesures prises pour leur protection.

Les pêcheurs à pied accostant ces îles lors des grandes marées sont systématiquement abordés afin de leur rappeler l'existence de la réserve et du périmètre interdit d'accès. Ces contacts sont les plus délicats, d'autant qu'il s'agit souvent d'habités du site considérant qu'ils ne dérangent pas car ils viennent « *depuis longtemps* », « *vous n'étiez pas né* », « *je venais avec mon grand-père* »... Les gardiens doivent alors s'appliquer à expliquer que l'état de conservation des sternes a considérablement évolué depuis et qu'il est aujourd'hui important de modifier les comportements aux abords des colonies pour permettre aux sternes de continuer à nicher sur le site [7] [8].

L'animation proprement dite

Dans le secteur de l'île aux Dames, une intervention d'un quart d'heure à bord des vedettes touristiques informe les passagers sur la vie des oiseaux et la réserve. À proximité de la réserve, le château du Taureau se visite. Il a été possible d'y mettre en place un point d'information avec une longue-vue permettant d'observer la colonie de sternes [9].

La mise en place d'une caméra sur l'île aux Dames permet de suivre en direct la vie de la sterne de Dougall depuis le musée de Carantec et le site Internet du LIFE. L'augmentation de la fréquentation de ce musée démontre l'intérêt des visiteurs (Jacob, 2008).

Dans le golfe du Morbihan, l'animation s'est tournée vers les enfants des classes de primaires et de collèges des communes du golfe, de façon à toucher de futurs usagers du plan d'eau. Ainsi, 10 classes ont découvert les oiseaux et, plus particulièrement, les sternes. Ces animations ont donné lieu à une exposition présentée au Centre nature de Séné.

Les conférences

Le film « *La sterne de Dougall* » réalisé en 2006 et 2007 par Allain Bougrain-Dubourg (Nature Production) en partenariat avec Yannick Chérel (cinéaste indépendant) a été présenté en 2008 et 2009 dans les communes proches des cinq sites du LIFE. En 2008, 864 personnes ont assisté à la projection et suivi le débat [10].

La promotion du film est assurée par la diffusion d'un communiqué de presse dans les journaux locaux, ainsi que par les bulletins municipaux. Des affiches et des prospectus sont également disposés dans les communes proches, une semaine à dix jours avant chaque projection. Enfin, le programme des projections est à disposition des internautes sur le site Internet.



[7] En haut : sensibilisation d'un kayakiste à proximité de l'île aux Dames.

[8] Milieu gauche : surveillance de l'île de la Colombière en bateau.

[9] Milieu droit : point d'information au château du Taureau.

[10] Ci-contre : conférence grand public et diffusion du film sur la sterne de Dougall.



L'outil qui associe le film et la conférence répond objectivement à une attente du public si on en croit les diverses questions et réactions qui nous sont soumises.

Outils de sensibilisation « non-animés »

Les panneaux d'information

Sur l'île aux Moutons, des panneaux d'information sur la protection et la réglementation sont disposés à divers endroits, dont l'un sur le haut de la cale, accès principal de l'île. En plus de ce panneau, un point d'information existe en surplomb de

la colonie. Cet endroit propose, outre une observation privilégiée des sternes, des renseignements regroupés sur cinq panneaux sur les différentes espèces de sternes nicheuses ainsi que sur d'autres espèces présentes et d'intérêt communautaire [11].

Les plaisanciers débarquant sur l'île ont donc tout le loisir d'observer, de s'informer de la vie des sternes, de la mise en réserve de la colonie, des mesures de protection, des actions diverses mises en place dans le cadre du programme LIFE Dougall et menées par Bretagne Vivante.

Pour les autres sites, des panneaux d'information et de réglementation sont



Bretagne Vivante



Bretagne Vivante

[11] Le point d'information à l'île aux Moutons.

[12] Panneau sur le port de Stellac'h.

posés dans les principaux ports d'embarquement aux alentours des îles accueillant des sternes [12][13].

Les plaquettes

La sensibilisation du public passe aussi par la distribution de plaquettes d'information sur le programme du LIFE. Ces plaquettes présentent les différentes espèces et les mesures de conservation qui sont prises. Elles disposent en outre d'un intercalaire spécifique à chaque site. Ces documents sont distribués dans les capitaineries, les centres nautiques et les offices de tourisme [14].

Pour les usagers de la mer, une plaquette plastifiée est également distribuée. Elle permet d'identifier les oiseaux rencontrés.

Cet outil, très apprécié, s'avère particulièrement pertinent pour tous ceux qui vont en mer et côtoient les sites à sternes.

Le site Internet

Le programme LIFE possède son propre site Internet depuis le printemps 2007 à l'adresse : www.life-sterne-dougall.org. Il permet de faire connaître nos actions, de voir les sternes en direct, d'accéder aux dernières informations et de recruter des éco-volontaires pour suivre et protéger les colonies.

Conclusion

En termes d'évaluation, tous ces outils sont majoritairement bien accueillis à partir du moment où les intervenants prennent le temps d'expliquer les enjeux liés à la protection des sites et des sternes. La communication est un facteur important de la réussite de l'intégration des mesures de protection auprès des populations, qu'elles soient locales ou de passage.

Cette réelle communication est aussi un moyen d'éviter certains conflits liés à l'utilisation partagée du littoral.

Si tout cela est vrai lorsqu'il s'agit du public non-professionnel, il faut être plus réservé sur l'impact des mesures sur les professionnels. L'approche de ce public est en effet encore difficile, et nécessiterait des actions spécifiques, plus ciblées.

Il faut également noter l'intérêt très fort du public pour les conférences. Elles sont l'occasion pour les gens de rencontrer des animateurs passionnés et passionnants et de poser de très nombreuses questions qui parfois s'éloignent du sujet « sternes » mais qui sont souvent très pertinentes.



Bretagne Vivante

[13] Panneau sur le Petit Vezit.



[14] Couverture de la plaquette plastifiée d'identification des oiseaux marins et plaquettes d'information du programme LIFE Dougall.

La présence d'un gardien sur les colonies apparaît comme l'élément fort pour la préservation des sternes. Son triple rôle de responsable des suivis, de surveillance et de sensibilisation du public assure une vraie médiation entre les impératifs de protection et un public parfois interrogateur.

Mais il ne faut pas perdre de vue que l'absence d'outils d'évaluation efficaces ne permet pas d'avoir une vision objective et quantifiable de l'impact de toutes les actions mises en œuvre dans le programme LIFE. ■

Bibliographie

AVERY M., COULTHARD N., DEL NEVO A., LEROUX A., MEDEIROS F., MERNE O., MONTEIRO L., MORALEE A., NTIAMOA-BAIDU Y., O'BRIAN M. & WALLACE E. 1995 - A recovery plan for Roseate Terns in the East Atlantic: an international programme. *Bird Conservation International*, n° 5, pp. 441-453.

BAUDOUIN-BODIN J. 1964 - Le canard-eider (*Somateria mollissima*) nicheur à l'île d'Houat. *Bulletin de la Société des Sciences Naturelles de l'Ouest de la France*, n° 61, pp. 5-6.

CASEY S., MOORE N., RYAN L., MERNE O.J., COVENEY J.A. & DEL NEVO A. 1995 - The Roseate Tern conservation project on Rockabill, Co. Dublin: a six year review 1989-1994. *Irish Birds*, n° 5, pp. 251-264.

FORTIN M. 2005 - *Fréquentation et conservation des oiseaux marins - Approche descriptive du cas de l'île aux Moutons (Finistère)*. Rapport d'étude, Bretagne Vivante-SEPNB, Master expertise et gestion de l'environnement littoral, Institut Universitaire Européen de la Mer/Université de Bretagne Ouest, 26 p.

FORTIN M. 2007 - *Approche méthodologique pour l'évaluation des actions de conservation de conservation des sites à sternes en Bretagne*. Mémoire pour l'obtention du Master expertise et gestion de l'environnement littoral, Institut Universitaire Européen de la Mer/Université de Bretagne Ouest, 153 p.

INSEE 2008 - *Tableaux de l'économie bretonne 2008*. INSEE Bretagne, 184 p.

JACOB Y. 2008 - *Rapport d'activité de l'île aux Dames 2008*. LIFE Nature 2005-2010 « Conservation de la sterne de Dougall en Bretagne », Bretagne Vivante-SEPNB, 94 p.

LE NEVÉ A. 2005 - *Découverte et respect des oiseaux de mer*. Kayak & Nature. Dépliant destiné aux kayakistes. Bretagne Vivante-SEPNB, Plasmor, 2 p.

MONTEIRO L.R., RAMOS J.A. & FURNESS R.W. 1996 - Past and present status and conservation of the seabirds breeding in the Azores archipelago. *Biological Conservation*, n° 78, pp. 319-328.

Brigitte CARNOT est garde animatrice de la réserve de l'île aux Moutons
 brigitte.carnot@bretagne-vivante.org
Paskall LE DŒUFF est coordinateur pédagogique à Bretagne Vivante
 paskall.ledoeuff@bretagne-vivante.org